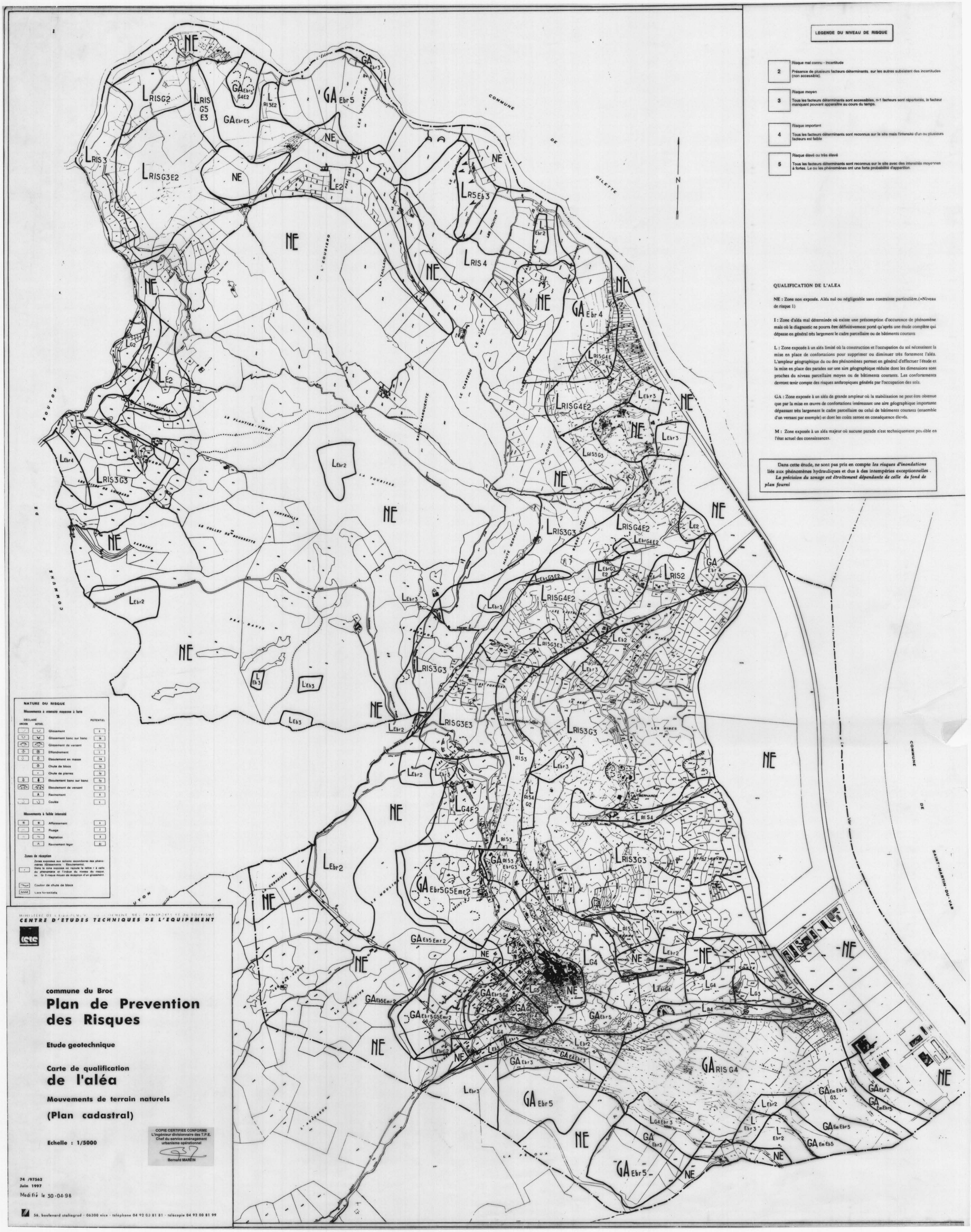
LEGENDE DU NIVEAU DE RISQUE
2 Risque mal connu - Incertitude
Présence de plusieurs facteurs déterminants. sur les autres subsistent des incertitudes (non accessible).
3 Risque moyen
Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
4 Risque important
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible
5 Risque élevé ou très élevé
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.
QUALIFICATION DE L'ALEA
NE : Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.(=Niveau de risque 1)
I : Zone d'aléa mal déterminée où existe une présomption d'occurence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants
L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.
GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.
M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.
Dans cette étude, ne sont pas pris en compte les risques d'inondations liés aux phénomènes hydrauliques et dus à des intempéries exceptionnelles.
La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni
NATURE DU RISQUE
Mouvements à intensité moyenne à forte
DÉCLARÉ ANCIEN ACTUEL POTENTIEL
Glissement
Glissement banc sur banc
Glissement de versant
Effondrement
Eboulement en masse
Chute de blocs
Chute de pierres
Eboulement banc sur banc
Eboulement de versant
Ravinement
Coulée
Mouvements à faible intensité
Affaissement
Fluage
Reptation
Ravinement léger
Zones de réception
Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements).
Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à côté du phénomène et l'indice du niveau du risque. ex. Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement
Couloir de chute de blocs
Lave torrentielle
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU TOURISME
CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT
commune du Broc
Plan de Prevention des Risques
Etude geotechnique
Carte de qualification
de l'aléa
Mouvements de terrain naturels
(Plan cadastral)
Echelle : 1/5000
COPIE CERTIFIEE CONFORME
L'ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Chef du service aménagement urbanisme opérationnel
Bernard MARTIN
74 /97562
Juin 1997
Modifié le 30-04-98
56, boulevard stalingrad · 06300 nice · téléphone 04 92 00 81 81 · télécopie 04 92 00 81 99
COMMUNE DE GILETTE
COMMUNE DE BOUYON
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DU-VAR
N